



23 SEPTEMBRE 2008 N° 84

MAISONS PLURIDISCIPLINAIRES : LE TOP !

LA VIDEO A VOIR SANS DELAIS Ne manquez en aucun cas les [quelques minutes \(8 montre en main\) de défense de la médecine générale](#) par Eric Lemasson, journaliste au Magazine de la Santé de France 5. Tout, absolument tout y est dit en quelques mots.

SARKOZY A LA CAMPAGNE En France, seul compte le Président. Il est donc essentiel de prendre connaissance de son [discours à Bletterans](#) du 18/09/08. En gros : sécu à l'équilibre en 2011, on a déjà entendu et on n'est pas contre ! Mais comment va t'on faire ? Tout ce qu'on sait, c'est que si la convention n'y arrive pas, Sarkozy fera ! Il approuve l'accord des infirmières (classique : les vieux signent pour empêcher les jeunes de s'installer et revalorisent ainsi leurs cabinets). Quelques propos timides sur la gestion ville-hôpital. Et bien sûr, un gendarme derrière chaque médecin pour qu'il fasse sa garde ! En attendant, on descend en dessous de 10% d'une promo qui s'installe en libéral : le signe ne trompe pas. A part ça, Nicolas Sarkozy pense que la médecine générale est importante comme Eric Lemasson l'a souligné (voir vidéo ci-dessus).

MAISONS PLURIDISCIPLINAIRE... DE SANTE quand même ! Elles sont dans l'air du temps. Il faut dire qu'il y a le mot discipline dans le titre ! MG France en fait la promotion et [approuve le gouvernement](#) (parce que la CSMF râle) tandis que le ton avec Madame Lacaisse est plus critique et ressemble furieusement à ce que vous lisez depuis des mois du côté d'Espace Généraliste. Le CISS ([représentant des patients](#)) en rêve et le Président visite une maison de santé pluridisciplinaire pour nous dire combien c'est l'avenir. A Espace Généraliste on est d'accord aussi : c'est plus agréable et moins stressant de travailler regroupés, avec des paramédicaux. Mais ce qu'on ne comprend pas, c'est comment on va arriver à modifier la pratique en mettant ensemble des médecins généralistes, des infirmières et des kinés sans secrétaires sans leur donner des moyens supplémentaires. Oui à une nouvelle donne, mais on la voit très mal se dessiner. Tout le monde oublie que les centres de santé existent depuis longtemps, mais ne peuvent vivre avec des actes à la valeur de la nomenclature. Des effets d'annonce sur la place de la médecine générale et des menaces, encore des menaces...En attendant, les généralistes fuient ce métier revalorisé.

DEMOGRAPHIE MEDICALE l'Ordre des Médecins vient de publier son [Atlas démographie 2008](#). Avant toute chose, il faut noter que les chiffres de l'Ordre ne recourent que partiellement ceux des caisses, il y a parfois des différences notables (ainsi, l'ordre retrouve 66 000 médecins généralistes ayant une activité au moins en partie libérale, les caisses 61 000). Plusieurs points méritent soulignement : 215 000 médecins dits en activité en France, mais en fait 16 000 sont sans activité déclarée (soit 7,5 % du total); l'Ordre retrouve 9 500 remplaçants, des généralistes à 72 % et femmes très majoritairement, en hausse de 25 % en un an et de 572 % en vingt ans; on retenait que 15 % des diplômés s'installaient au moins partiellement en libéral, nous passons sous la barre des 10 %; le nombre de médecins a baissé de 37 % en un an dans les DOM-TOM; au 1° janvier 2008, seuls 14 214 médecins généralistes étaient inscrits comme spécialistes (14,5 % du total), contre 83 669 en attente ou non-demandeurs de la médaille en chocolat.

Cet EG Zapping est envoyé à tous les médecins et à quelques autres partenaires dont nous avons l'adresse de courriel. Notre annuaire est déclaré à la CNIL. Si vous ne voulez plus le recevoir, écrivez à courrier@espacegeneraliste.org. Tous les renseignements pratiques concernant Espace Généraliste se trouvent sur notre [site](#). N'hésitez pas à nous transmettre les adresses de vos collègues, toujours sur cette adresse. Pour adhérer, envoyez un chèque de 200 euros à Espace généraliste - 27 rue de la plage - 56750 Damgan. Pour appeler, faites le 02 97 41 11 45. Vous pouvez lire et imprimer ce zapping en PDF sur le site. Cet EG Zapping a été rédigé par Claude Bronner avec l'aide de [Pierre Néviens](#) pour le site Internet et de [Xavier Tarpin](#) pour les chiffres. N'OUBLIEZ PAS LA [REVUE DE PRESSE QUOTIDIENNE](#) faite pour ESPACE GENERALISTE par le Dr DIDIER JOSEPH à charger en mettant la date du jour selon l'adresse Internet suivante <http://www.espacegeneraliste.info/Revue-de-presse-du-22-Sept-2008>

GRIPPES, POLLENS ET ALERTES. C'est la fin de saison pour les [pollens](#) et ce n'est pas encore la saison de la [grippe](#). [DGS Urgent](#) nous signale que les scintigraphies sont à réserver à des situations particulières en raison d'un arrêt de l'approvisionnement en Molybdène nécessaire à la production du Technétium99. Personne ne nous a signalé le cas des [fauteuil pruriginènes](#) pourtant repérés depuis plusieurs mois. Ce sont des fauteuils relax fabriqués en Chine, contenant du dyméthylfumarates (un antifongique allergisant), vendus 300 € à Conforama. Retrait des fauteuils le 17 juillet, alerte le 17 septembre ! Si vous avez des patients qui ont un eczéma chronique du dos et des fesses, dites leur d'éviter leur fauteuil. Si ça s'arrange, le diagnostic est fait !

HARCELEMENT PROFESSIONNEL le harcèlement professionnel vous pose problème dans votre pratique parce que vos patients sont harcelés à leur travail ou parce que vous vous sentez vous mêmes martyrisés : consultez [le dossier harcèlement de l'INRS](#). Il contient des infos juridiques intéressantes.

METHADONE GELULES la prescription de [Méthadone gélule](#) rentre dans les moeurs et comme le Zapping l'a souligné avant la mise en route, les contraintes rappelées par les [mentions légales](#) compliquent singulièrement la donne. Tous les 6 mois le patient doit retourner au CSST (Centre Spécialisé de Soins aux Toxicomanes) ou chez un hospitalier membre d'un service "spécialisé dans le soin aux toxicomanes". On note ici une évolution par rapport à la Méthadone sirop où l'hospitalier pouvait être n'importe lequel dans le cadre d'une [circulaire de 2002](#). Qui est "hospitalier spécialisé dans le soin aux toxicomanes" ? C'est parfois évident, mais pas toujours !

DECES ET ASSURANCE Voici un exemple de [questionnaire à remplir pour une assurance suite à un décès](#) : on voit de suite le problème puisque l'assurance se permet de vous demander si le patient est décédé d'une maladie et à quelle date elle a commencé. On peut avoir plusieurs maladies et mourir de l'une d'entre elles sans que ce soit en contradiction avec l'assurance signée. On vous demande donc clairement si la maladie (laquelle ?) avait commencé avant la signature du contrat. En passant, c'est une excellente méthode pour ajouter la suspicion sur le médecin qui aurait signé un éventuel questionnaire médical...Méfiance donc. Dans la plupart des cas, contentez vous de demander les conditions d'exclusion et d'attester que le décès du patient ne correspond pas à l'une des exclusions. Dans tous les cas, rien ne vous oblige à remplir le certificat : c'est à l'assurance de faire son travail.

MALADIES PROFESIONNELLES Et une piqûre de rappel pour les sites utiles concernant la gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles. Ces adresses sont à mettre en favoris car il n'est pas toujours facile de les retrouver par le moteur de recherche sans...chercher. Voici déjà un site (inrs) qui aide à [remplir les demandes](#) et favorise la prise en charge. Le site de la [CRAMIF](#) permet aussi de rechercher par maladie, métier ou mot technique.

TEST HAMILTON la cellule juridique d'Espace Généraliste profite de situations qu'elle est amenée à traiter pour vous faire des rappels utiles. La référence pratique est bien sûr la [nomenclature par le SNJMG](#). Premier point : le seul cumul C + acte technique possible pour nous est l'ECG qui se cote C+DEQP003 1 (13,52 €), soit 35,52 €. Pour tous les autres actes CCAM, ne cotez pas de C. Quand vous faites un test neuropsychiatrique (voir détails sur onglet neuropsychiatrie de la nomenclature du SNJMG), vous cotez le test correspondant, par exemple ALQP003 1 pour un test d'évaluation de la dépression comme le Hamilton. Ils valent tous 69,12 €, sont reproductibles si vous pouvez justifier leur utilisation. Si un médecin conseil vous demande le résultat du test, répondez lui (il est donc utile de le noter dans le dossier), s'il vous demande le résultat de tous vos tests, [contactez la cellule juridique](#).

WEB MEDECIN ET COUR DES COMPTES Le "web zinzin" a été ausculté par la Cour des Comptes et [I Med](#) [vous propose un résumé détaillé du sujet](#). La facture du téléservice « historique des remboursements » est de plus de 11 millions d'euros pour les différents régimes. Le déploiement reste limité par le parc vieillissant des ordinateurs des médecins, l'absence parfois d'ADSL et aussi par la nécessité d'installer les versions 1.4 des progiciels de FSE. Le manque d'ergonomie, l'absence d'interactivité avec les logiciels métiers, le comportement erratique de ce téléservice, entraînent de plus une désaffection d'usage après l'effet nouveauté. Ainsi moins de 400 médecins le consultent en moyenne chaque jour un an après sa généralisation sur le territoire. Pour les matheux mal intentionnés, 11 millions divisés par 400 et par 365 donne le prix par connecté...

ON NE SE FACHE PAS Ca arrive de temps en temps : le patient dont vous êtes le médecin traitant vous parle de sa dernière visite au contrôle médical ou chez le médecin du travail et vous rapporte que ce dernier a dit "vous devriez aller voir (au choix, un psychiatre, un rhumato, un cardiologue...)" et ça vous énerve... Vous pouvez évidemment rebondir avec la formule "Ca a l'air de plus vous marquer quand c'est lui qui en parle plutôt que lorsque c'est moi qui le propose..." qui engage le dialogue. Vous pouvez aussi écrire à votre confrère pour lui rappeler la déontologie : *"Vous avez vu le [jjmmaa](#) Mme X que je suis depuis 16 ans pour une dépression (adapter). Elle s'est manifestement méprise sur vos propos et a*

compris que vous l'auriez vivement incitée, "obligée" d'après ses dires, à consulter plutôt un psychiatre qu'un généraliste. Nous savons tous à quel point nos propos peuvent être déformés par nos patients. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir la convoquer de nouveau pour lever cette ambiguïté, ou tout simplement lui envoyer un courrier dans ce sens. Merci dans ce cas de me mettre en copie afin que je puisse renouer le dialogue avec elle. Sincèrement vôtre et bien confraternellement". On rappelle que si rien n'empêche un médecin non choisi par le patient de vous appeler pour discuter avec vous avec l'accord de ce patient, rien ne l'autorise à intervenir directement dans votre prise en charge.

LE COIN DU CARABIN En 2008 faut-il encore se syndiquer ? bien sûr que oui et [voici la preuve en image](#) : en vert, un médecin syndiqué; en bleu, un médecin non syndiqué. Si le dessin humoristique vous a convaincu, il suffit d' [un petit clic](#)...pour adhérer

Dr [Claude Bronner](#)